



« La Bres'Oise »

L'information municipale de la ville de Bresles

Octobre 2009, Numéro 4

Editorial



L'automne est arrivé avec dans son bagage un virus gripal qui risque de nous perturber durant cet hiver. Espérons tous qu'il sera moins virulent que prévu ! Une partie de notre salle polyvalente « Robert Gourdain » est d'ailleurs réquisitionnée pour la vaccination à compter de novembre.

Une note plus positive, nous avons réalisé ce qui était prévu cette année, c'est-à-dire la réalisation de notre restauration scolaire où depuis la rentrée près de 180 élèves des écoles maternelle et primaires en profitent pour leur plus grand bien et la réalisation de la viabilisation du nouveau centre commercial, beaucoup d'entre nous ont déjà pu apprécier la qualité et la conception du nouvel Intermarché.

L'été s'est déroulé sans trop de problème, le vandalisme a été beaucoup moins important que d'habitude, par contre, nous sommes toujours envahis par le bruit des mobylettes et scooters, et suite aux diverses réclamations faites en Mairie, je demande également aux propriétaires de chiens de respecter la tranquillité de leur voisinage perturbé par les aboiements. Sachez que vous pouvez être verbalisés !

Beaucoup de réclamations me parviennent également concernant le stationnement des véhicules, il faut savoir que les trottoirs sont pour les piétons et non pour le stationnement des voitures ! En cas d'accident, vous serez tenus pour responsable ! De plus ma responsabilité est engagée car je dois faire respecter l'ordre public, alors évitez que je sois dans l'obligation de vous faire verbaliser. Ce que vous faites en ville pour éviter les contraventions, faites le à Bresles et je vous en remercie !

Enfin suite au passage de la Commission Régionale pour le fleurissement de la ville, nous avons obtenu les félicitations du jury. Nous conservons de ce fait la 3^{ème} fleur. De même, notre équipe paysagiste a obtenu les félicitations du jury avec le 1^{er} prix régional pour la recherche et la finalité du travail accompli. Je les félicite également à mon tour sans oublier l'ensemble des employés des services techniques.

J. Baize



Tel : 03 44 07 90 24 /
www.bresles.fr
IPNS

Directeur de publication :
Jacques Baize, Maire de Bresles
Rédaction et Maquette :
C. Cayer et L. Tallon
Secrétariat de rédaction :
A-F. Cayer
La Commission d'Information :
Mmes A-F. Cayer, A. Dutriaux,
V. Fedeli, A. Bernard
Imprimé à la mairie

Les associations qui souhaitent passer des informations dans le prochain bulletin, paraissant courant janvier, sont priées de déposer leur texte au secrétariat de mairie, à la médiathèque Madeleine Odent ou par mail :
biblio.bresles@wanadoo.fr.

Vos Rendez-vous



Novembre

Samedi 7 : Loto de la Chance

Samedi 14 : Projection de diapos par Clins d'Œil

Samedi 14 : Festival « Ches Wèpes », concert folk avec le groupe « Amuséon »

Dimanche 15 : Thé dansant de Radio Mercure

Jeudi 26 : Ciné rural

Décembre

Samedi 5 : Hommage aux morts pour la France à la guerre d'Algérie/Maroc/Tunisie

Samedi 5 et dimanche 6 : Marché de Noël des amis du quartier

Samedi 12 : Arbre de Noël des Sa-peurs-pompiers

Jeudi 17 : Don du sang

Jeudi 17 : Ciné rural

Vendredi 18 : Goûter de Noël du club de l'Age d'Or

Vendredi 18 : Noël des enfants de la ville offert par la municipalité

Samedi 19 : Loto de la Scintillante

Samedi 26 : Loto de la Chance

Jeudi 29 : Don du sang

Janvier

Samedi 9 : Galettes des rois des Anciens Combattants

Samedi 9 : Assemblée générale de l'association bresloise des collectionneurs

Mardi 12 : Assemblée générale de Clins d'Œil

Samedi 16 : Assemblée générale du Judo et des jardins familiaux

Samedi 16 : Loto de la Scintillante

Lundi 18 : Vœux du Maire

Jeudi 21 : Assemblée générale du club de l'Age d'Or

Vendredi 22 : Assemblée générale des Amis du quartier

Samedi 23 : Tir de la St Sébastien par le Tir à l'arc

Samedi 30 : Galette des rois du Tir à l'arc

Samedi 30 : Loto des Petits Lutins



Le groupe « L'Aide à Domicile » propose un choix complet de services à domicile de qualité. L'A.S.D.A.P.A., Association de Services pour l'Aide à Domicile et aux Personnes Agées du département de l'Oise, est spécialisée dans l'aide à domicile aux personnes âgées depuis 1961.

L'association veille à apporter aux personnes âgées et/ou isolées et aux familles, l'aide à domicile qui leur permet de continuer à vivre dans leur foyer ou milieu social habituel.

Se libérer des tâches ménagères, le handicap ou la maladie vous fragilisent, une perte d'autonomie ponctuelles ou permanente... L'A.S.D.A.P.A. est là pour vous aider !

Le groupe « L'Aide à Domicile » met à votre disposition une équipe d'aides à domicile formée et/ou expérimentée afin de vous faciliter les tâches du quotidien.

En fonction de vos besoins, les aides à domicile peuvent intervenir à votre domicile selon des fréquences variables (quotidienne, hebdomadaire).

Un déduction fiscale ou un crédit d'impôts est possible à hauteur de 50 %.

Un responsable de secteur vous proposera un rendez-vous pour évaluer précisément vos besoins.



Association prestataire d'aide à domicile

Aide à la personne

- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Habillage
- Préparation des repas
- Prise des repas
- Prévention de la perte d'autonomie
- Démarches administratives simples...

Tâches ménagères

- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Cuisine, vaisselle
- Courses (seule ou en votre compagnie)

Vous pouvez contacter le centre A.S.D.A.P.A. de Beauvais au **03.44.48.10.18**.



Association mandataire d'aide à domicile

- Aide à la personne
- Garde de nuit, garde 24h/24h
- Garde d'enfants
- Tâches ménagères

Vous pouvez contacter le centre A.S.S.A.D.O. de Beauvais au **03.44.48.17.34**.



Association prestataire de services à domicile

- Entretien de la maison
- Repassage
- Prestations de petit bricolage
- Petits travaux de jardinage

Vous pouvez contacter le centre A.D.O.M.O.I.S.E. de Monchy saint-Eloi au **03.44.24.52.48**.

Un choix complet de services à domicile de qualité



www.aide-domicile-oise.com



« Novembre en respect »

A l'occasion des journées internationales des droits des enfants et pour l'élimination des violences faites aux femmes, des stages de self-défense auront lieu le **samedi 7 novembre** pour les enfants de 6 à 10 ans de **9 h 30 à 12 h**, pour les plus de 11 ans et les femmes de **14 h 30 à 17 h 30**, le **dimanche 8 novembre** pour les plus de 11 ans et les hommes de **9 h à 12 h** à la salle des combats, rue de Trye.

Réservations de préférence par mail usb.aiki@laposte.net ou par téléphone au **06.33.46.96.16**, en indiquant les renseignements suivants : nom, prénom, âge, mail, téléphone, adresse. Un imprimé d'inscription vous sera adressé. Il sera à retourner, accompagné du règlement, au plus tard le samedi 31 octobre inclus.

Cotisation libre d'un minimum de 5 € par personne, la moitié des fonds sera reversée à une association de bienfaisance.

Les Contes d'automne

Pour le 10^{ème} festival des Contes d'Automne organisé par la Médiathèque Départementale de l'Oise et le Conseil Général, la médiathèque Madeleine Odent accueillera le conteur Frédéric Naud pour le spectacle « **Contes du loup qu'en dit long** » le **mercredi 18 novembre à partir de 15 h 30**. Cette représentation est tout public à partir de 5 ans, mais attention le spectacle est sur réservation, vous devez vous inscrire à la médiathèque au **03.44.07.53.89**.

Exposition de tableaux

La médiathèque Madeleine Odent accueille l'exposition de tableaux de Mademoiselle Amélie Bertin du **vendredi 27 novembre au vendredi 18 décembre** aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Guide pratique

Le nouveau guide pratique de la ville est disponible en Mairie, n'hésitez pas à le demander.

Festival ches Wèpes

Samedi 14 novembre, la ville de Bresles accueillera le festival Ches Wèpes, concert folk avec le groupe « Amuséon », à la salle Robert Gourdain, à **20 h 30**.

Cours

Vous êtes d'origine portugaise... ou pas. Vous aimeriez que votre enfant apprenne le portugais...

Contactez-nous au **06.33.78.44.38**.
M. et Mme Ferreira

1ère bourse aux jouets organisée par la ville

Dépôt des jouets le **vendredi 13 novembre de 16 h à 20 h** au centre Eugène Seignier
Vente le **samedi 14 novembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h**.

L'Association « Joie de vivre » propose des séances de gymnastique volontaire, douce et tonique : assouplissements, étirements, activités chorégraphiées, dans une ambiance dynamique, conviviale et musicale. Rendez-vous le **mardi à 18 h 15** à la salle des sports de Bresles. Renseignements au : **03.44.03.21.42** ou **03.44.07.99.30** ou **03.44.07.80.32**.
Deux séances d'essai vous sont offertes.

Spectacle de Noël

Les membres du Conseil municipal invitent tous les enfants de la ville le **vendredi 18 décembre** à **14 h 30** à la salle Robert Gourdain.

La Compagnie Magellan, animera cet après-midi de contes et de magie.

Théâtre du Beauvaisis

Pour 2010, le théâtre du Beauvaisis propose à la ville de Bresles, 20 places pour la pièce de théâtre « Furioso » de la Framboise frivole, le **mercredi 13 janvier à 20 h 30** au théâtre de Beauvais et 20 places pour « Lorenzaccio » d'Alfred de Musset le **mercredi 17 mars à 20 h 30** au théâtre de Beauvais. Les places sont en vente à 18 € à la médiathèque Madeleine Odent.

Dans le cadre du théâtre au pays de l'Oise organisé par le Théâtre du Beauvaisis, la représentation de « Exercices de style » de Raymond Queneau aura lieu le **lundi 7 juin à 20 h** à la salle Robert Gourdain. Le tarif de 6 € pour réserver vos places, contactez la médiathèque au **03.44.07.53.89**.



Le Conseil Municipal réuni le mercredi 25 mars a voté les budgets de la ville de Bresles pour l'année 2009

Le budget principal de la ville de Bresles s'établit ainsi :

Fonctionnement : Dépenses : 3 499 003 € ainsi réparties

- 1/Charges à caractère général : 1 095 740 €
- 2/Charges de personnel et frais assimilés : 1 716 515 €
- 3/Autres charges de gestion courante : 343 048 €
- 4/Charges financières : 96 400 €
- 5/Charges exceptionnelles : 800 €
- 6/Dépenses imprévues : 197 983 €
- 7/Dotation aux amortissements : 48 517 €

Fonctionnement : Recettes : 3 499 003 € ainsi réparties

- 1/Excédent de fonctionnement reporté : 550 420 €
- 2/Atténuation de charges : 7 000 €

3/Produits des services, domaine et ventes diverses : 153 250 €

4/Impôts et taxes : 1 623 775 €

5/Dotations, subventions et participations : 1 068 381 €

6/Autres produits de gestion courante : 91 377 €

7/Produits exceptionnels : 4 800 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 2 360 413 € en incluant les reports de 2008. Les investissements de la ville portent sur le développement durable en favorisant l'installation du centre de secours des sapeurs pompiers, de la future gendarmerie et de la zone économique comprenant Intermarché et FM logistique. Le quotidien des breslois est pris en compte avec la finalisation de la restauration scolaire et les différentes acquisitions (matériels pour la médiathèque et les services municipaux, etc...) pour améliorer les services.

Travaux dans les écoles

A l'école maternelle, des travaux ont été effectués dans les couloirs au 1^{er} étage et dans les classes. Les dalles en amiante ont été supprimées au profit de dalles en plastique. Divers travaux, des montages de meubles neufs et diverses réparations ont été faits.

A l'école Jean Racine (école mixte B), le carrelage a été remplacé, les peintures ont été refaites (plafonds et murs). De même, divers travaux d'entretien à l'extérieur ont été effectués comme la peinture des portes des toilettes et la pose de meubles.

A l'école Jean de la Fontaine (école mixte A), des travaux de peinture ont été effectués sur les murs extérieurs et les portes des toilettes, sur les tableaux dans les classes, dans la classe de C.P. et de C.M.2.. De nombreuses vérifications ont été faites sur les fermetures des portes, des stores, de l'éclairage et des blocs de sécurité. Tous les petits travaux ont été effectués par le service technique de la ville.

Les trottoirs de la rue Dumoulin Provost (rue des écoles) ont été remis à neuf (bordures en granit, caniveaux en béton, macadam) de même que le trottoir rue René Coty (pour aller à l'école maternelle). L'éclairage public de la rue Dumoulin Provost a également été refait.

V.R.D. (voiries, réseaux et divers) de la route départementale 931

Les travaux de V.R.D. destinés à alimenter en eau, électricité, retour des eaux usées et gaz sont pratiquement terminés. Quelques petits détails restent à faire, mais cela n'a pas empêché l'ouverture du nouveau centre commercial Intermarché. Le passage à niveau sur lequel se trouvait un magnifique cassis a retrouvé une nouvelle jeunesse.

La piste cyclable permet également aux piétons et bicyclettes de se rendre en toute sécurité au centre commercial.

Nous remercions le Conseil Général, le Conseil Régional, la municipalité et tous les intervenants pour tous les travaux.



La Rentrée scolaire 2009/2010

L'école maternelle La Venue

L'école maternelle compte cette année 176 enfants répartis en 6 classes.

- Classe de petite section
Mme Cayrol : 29 élèves
- Classe de petite et moyenne section
Mme Piot : 30 élèves
- Classe petite et moyenne section
Mme Blieux : 29 élèves
- Classe de moyenne et grande section
Mme Schaeffer : 29 élèves
- Classe de moyenne et grande section
Mme Saint-Paul : 29 élèves
- Classe de grande section
Mme Caublot (directrice) : 29 élèves



Ecole Jean de la Fontaine (ex Mixte A)

L'école Jean de la Fontaine compte 165 enfants répartis en 7 classes.

- CP **Melle Gayant** : 29 élèves
- CE1 **Mme Cerrotti** : 25 élèves
- CE2 **Mme Rosant** : 27 élèves
- CM1 **Mme Soetaert** : 28 élèves
- CM2 **Mme Mutel** : 24 élèves
- CM2 **M. Lefevre (Directeur)** : 24 élèves
- Classe d'intégration scolaire **Melle Maudrin** : 8 élèves



Ecole Jean Racine (ex Mixte B)

L'école Jean Racine compte 186 élèves répartis en 7 classes.

- CP **Mme Bouvier** : 29 élèves
- CP-CE1 **Mme Caron** : 26 élèves
- CE1 **Mme Lenhard** : 29 élèves
- CE2 **Mme Benoit** : 28 élèves
- CE2-CM1 : **Mme Le Bideau** : 22 élèves
- CM1 **Mme Beaucamp** : 26 élèves
- CM2 **Mme Agnès Riès (Directrice)** : 26 élèves



Collège Condorcet

Le collège est dirigé par M. Eric Gelis, Principal, assisté par M. Michel Waterloos, Principal adjoint, Melle Sandra Joseph-Angélique, Conseillère Principale d'Education et M. Noël, gestionnaire.

Il compte 513 élèves encadrés par 38 professeurs :

- 5 classes de 6^{ème} (124 élèves),
- 5 classes de 5^{ème} (124 élèves),
- 6 classes de 4^{ème} (140 élèves),
- 5 classes de 3^{ème} (125 élèves).



La restauration scolaire

Le restaurant scolaire a été terminé à la fin du mois de juillet, après quelques vérifications et la pose du portail d'entrée, le restaurant a pu être mis en service le lundi 10 août pour le centre de loisirs. Cette ouverture a permis de se familiariser avec ce nouvel outil de travail.

Le délai d'ouverture aux scolaires a été respecté et c'est maintenant 160 élèves qui peuvent se restaurer, sachant que cet équipement peut contenir environ 300 élèves en deux services.

Un portail d'entrée sur l'arrière de la salle polyvalente a aussi été installé début septembre, clôturant ainsi le restaurant scolaire.

Nous remercions le Conseil Général, le Conseil Régional, la Municipalité et tous les intervenants pour ce que l'on peut dire, une réussite.



Le restaurant scolaire a été inauguré le samedi 5 septembre 2009





Le Guidon Breslois

Pour la saison 2009, le Guidon Breslois est heureux de vous donner quelques résultats lors de championnats de l'Oise et de Picardie des écoles de cyclistes.

Championnat de l'Oise :

- Catégorie pré-licenciés : Sarah Daydé : championne de l'Oise
- Catégorie pupilles : Marion Lemoine : championne de l'Oise
Léa Daydé : vice-championne de l'Oise
- Catégorie benjamins : Théo Sagnier : 3^{ème} au championnat de l'Oise
- Catégorie minimes : Antoine Morel : champion de l'Oise



Championnat de Picardie :

- Catégorie pré-licenciés Sarah Daydé : 3^{ème} au championnat de l'Oise
- Catégorie minimes : Antoine Morel : vice-champion de l'Oise

Sélectionnés au Trophée de France de jeunes cyclistes :

- Catégorie minimes : Antoine Morel
- Catégorie benjamins : Théo Sagnier (remplaçant)

Les coureurs du Guidon Breslois sont fiers d'être sur les podiums représentant la ville de Bresles ainsi que leurs partenaires.

Le Centre de loisirs 2009

Le centre de loisirs de Bresles a accueilli 166 enfants en juillet, encadrés par 13 animateurs et 60 enfants en août.

L'équipe d'animation a proposé diverses activités manuelles comme des masques en plâtre, montage vidéo, jeux de rôle, fusées à eau, spectacle de marionnettes, construction d'arcs. Les enfants ont aussi fait des activités d'extérieurs comme le baby-foot géant, des sorties vélos, des jeux olympiques et d'eau.

Des sorties ont été proposées à la piscine, au cinéma, au tir à l'arc, à un spectacle de marionnettes à Amiens, au Parc d'Hérouval (60), au parc St-Paul, au poney et dans une ferme pédagogique.

En juillet, les enfants ont fait un stage de voile au plan d'eau du Canada de Beauvais et ont campé au stade municipal de Fouquénies. en août au camping kayak à Hermes, et au camping inter-centres des grandes olympiades.

En Août, les enfants ont visité les hortillonnages d'Amiens, le zoo d'Amiens, Fort-Mahon, la mer de sable à Ermenonville



Les Illuminations de Noël écologiques

A Noël toutes les villes sortent leurs habits de lumières. La tradition s'impose : il faut éclairer, et ce souvent de plus en plus tôt et prolonger parfois jusqu'aux soldes. **L'impact de l'ensemble de cet éclairage public évènementiel à l'échelle de la France n'est pas négligeable**, d'un point de vue de la consommation mais aussi de l'investissement qui pèse sur les communes.

La nouvelle tendance est quand même à l'écologie, avec **l'arrivée massive des leds**, ces diodes électroluminescentes, qui consomment 5 fois moins, durent 10 fois plus longtemps (une led a une durée de vie moyenne de 50 000 heures). **Passer de l'incandescent à la LED permet de réduire de 1400 watts à 330 la consommation d'électricité et de 5 tonnes à 1 tonne l'émission de CO2.** C'est quand même mieux pour la planète. Nous nous orientons vers l'achat de ce nouvel éclairage afin de participer à la protection de notre environnement.

Dès cette année, notre ville, participera à cet effort écologique et n'illuminera plus la périphérie (les rues) pour **centraliser** les illuminations au cœur de la ville. Nous investirons sur l'incandescence à la LED sur une durée de trois ans. L'implication des habitants est primordiale, nous comptons sur votre participation et votre soutien. Nous sommes en période de crise, nous devons plus que jamais être citoyen.



Festivités – Traditions et fêtes

Le charme des traditions et des coutumes est qu'elles évoluent sans cesse. Quand elles ont perdu leur raison d'être, elles tombent dans l'oubli ou prennent des formes nouvelles. Il en est ainsi, et au plus haut point, des traditions festives. La commission des fêtes, aidée de présidents d'associations a remis au goût du jour un défilé déguisé et festif, lors de nos fêtes de juin. Mme Cayer remercie les personnes qui ont participé au défilé des vélos décorés et rigolos. De nombreux habitants ont répondu présents, vêtus de déguisements colorés. En juin prochain, nous espérons faire beaucoup mieux. Merci à la Scintillante, aux Amis du quartier, au club de l'Age d'Or, au Judo club, à l'USB pétanque, au club de Twirling, à Crescendo, à Art Maniac et aux habitants si nombreux.



Attractions de la fête nationale

Le 13 juillet : Quelques coups de "canons" annoncèrent le rassemblement dans la cour du château pour le défilé des lampions. Les enfants restèrent les plus heureux participants. Nous avons illuminé les rues de Bresles avec bonne humeur. Cette année, le public fût moins nombreux que l'an passé.



Le 14 juillet : Après la cérémonie, les habitants étaient invités à rejoindre le stade pour différentes animations, jeux divers et attractifs pour grands et petits.

Vous étiez nombreux à déguster les moules et grillades de Véronique (café situé rue du Général de Gaulle). Show disco nous a accompagné toute la soirée. Le bal a connu un franc succès. La société Ruggeri a lancé le feu d'artifice à 23 heures. Les plus courageux d'entre nous, sont restés pour danser jusque tard dans la nuit....

Accordeur - Facteur - Réparateur de pianos

N'hésitez pas à prendre contact avec monsieur Carré Pascal, accordeur, facteur, réparateur de pianos au **03.44.07.53.84**.

Tarif unique et forfaitaire pour les accords de pianos dans tout le département.

Laverie automatique

EURL Lav'Bresloise est ouverte 7 jours sur 7 de **9 h à 19 h** au 38 rue du Général de Gaulle à Bresles. 3 machines de 7 kg, 2 machines de 18 kg et 2 séchoirs gros volume sont à disposition.

Un service de repassage et de livraison à domicile est aussi à votre disposition, renseignements au **06.86.74.56.40**.



Préparation de la campagne hivernale. Déneigement et enlèvement du verglas

Les voies piétonnes doivent être propres pour éviter en période de gel, la formation de glace dans les caniveaux et sur la chaussée. Ne pas déverser dans les caniveaux de l'eau durant ces périodes. Devant les portes, les riverains de voies publiques doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige. Vous devez déneiger devant chez vous et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.

- Salage, sablage, raclage et balayage des trottoirs ou, à défaut, d'un espace d'une largeur déterminée d'environ 1,50m à partir d'un mur ou d'une clôture, l'obligation peut-être étendue jusqu'au milieu de la chaussée.

- Mettre en tas les produits du balayage afin de faciliter l'enlèvement et ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égouts et des caniveaux.

La Préfecture de l'Oise.

Liste «Ensemble pour l'Avenir de Bresles»

Les temps sont durs. Il nous appartient **d'être attentif** à cette précarité qui s'installe jour après jour. C'est tous ensemble que nous devons agir pour aider ceux qui subissent les méfaits de la crise que nous vivons, que ce soit les citoyens, les associations, la municipalité.

Les monuments historiques à Bresles méritent une attention particulière y compris les chapelles du cimetière. **Nous sommes attentifs** à des décisions municipales qui tardent à être prises après l'avis de la commission concernée (favorable à leur maintien). Le baptême des écoles primaires est une première initiative du Conseil Municipal enfants. **Nous restons attentifs** à leurs travaux.

Après des projets et réflexions sur la circulation routière à Bresles **rendons attentive** la population Bresloise sur la démarche qui ne doit pas être celle de quelques élus.

« Ensemble pour l'avenir de Bresles », déposé le 17 septembre

Recensement 2010

Toute la population vivant dans la commune sera recensée du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur qui sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- Une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il récupérera la totalité des documents lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante ; pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents.

Si vous êtes souvent absents de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie de Bresles ou à la direction régionale de l'I.N.S.E.E.. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de mairie au **03.44.07.90.24**.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.